

C'étaient leurs fonctionnaires, et ils voyaient la question du même oeil que les déductions qu'ils veulent obtenir pour eux-mêmes chaque fois qu'ils se déplacent. Il leur faut toujours une déduction pour leur automobile, ou pour autre chose. Il leur est très facile de comprendre que les employés des sociétés importantes doivent se servir d'un compte de dépenses. Nous permettons ce genre de déduction dans la fonction publique, mais nous ne l'a permettons pas aux nombreux travailleurs qui doivent encourir des frais dans le but d'obtenir un emploi. Ces frais ne sont pas placés dans la même catégorie que la déduction de \$100 au titre des dons de charité et des frais médicaux.

Depuis dix ans que je suis à la Chambre, la plupart des députés ont soumis des instances à ce sujet, mais on y a toujours fait la sourde oreille.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, je désire faire quelques remarques, parce que j'ai été un peu choqué de l'intervention de l'honorable député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron). Habituellement, c'est un député assez calme. Je ne l'ai jamais vu aussi nerveux que cet après-midi, alors qu'il s'attaquait à la politique fiscale du gouvernement. C'est probablement dû à l'état de nervosité qui existe présentement au sein de son parti et parce que le Nouveau parti démocratique compte, dans la province de Québec, des cousins un peu embarrassants, qui parlent comme des séparatistes. Je comprends donc pourquoi les membres de ce parti ne savent plus sur quel pied danser.

Seulement, la population n'est pas complètement imbécile, et s'il y a un parti à la Chambre des communes qui demande de dépenser de l'argent, c'est bien le Nouveau parti démocratique. Ses membres sont toujours prêts à demander l'augmentation de tous les services, mais quand vient le temps de payer, ils sont les premiers à se plaindre!

Il n'y a pas de mystère dans l'économie. Chaque fois que le gouvernement dépense de l'argent, il le prend dans les poches des contribuables. Il est facile de dire que la présente législation n'attaque que les particuliers! C'est vrai qu'il y a augmentation de l'impôt sur le revenu de 5 p. 100, mais le Président des États-Unis essaie actuellement d'obtenir une augmentation d'impôts de 10 p. 100. Le parti travailliste anglais, le «Labour Party», qui partage les mêmes idées que les membres du Nouveau parti démocratique canadien, a dû imposer des mesures économiques encore plus draconiennes que celles que nous prenons au Canada. Nous devons nous féliciter de ce que le présent gouvernement a été le premier, parmi les gouvernements de l'hémis-

phère occidental, à s'attaquer au problème de l'inflation et à essayer d'y trouver des solutions raisonnables.

C'est vrai que cela n'est pas facile et que les contribuables doivent y participer. Seulement, il faut tout de même admettre—et j'espère que mes amis le reconnaîtront—que nous sommes dans la septième année consécutive d'expansion au Canada. On n'a jamais connu une période d'expansion aussi longue. Mais lorsque nous traversons une période d'expansion comme la nôtre, il est normal que, à un certain moment, nous devions prendre les moyens nécessaires pour maintenir le progrès qui garantit cette période d'expansion, et le geste qu'a posé l'honorable ministre des Finances (M. Sharp) en est un d'homme responsable. Nous ne sommes pas ici pour faire des cadeaux à qui que ce soit; nous sommes ici pour administrer l'argent des contribuables, et il est essentiel, pour équilibrer notre budget, d'avoir recours aux contribuables.

Mes honorables amis ont dit que nous n'avions pas touché aux corporations, mais les 240 millions de dollars que nous prélevons cette année, c'est-à-dire pour l'année fiscale 1968-1969, sur les corporations, proviennent d'impôts qu'elles n'auraient pas été obligées de payer, si nous n'avions pas avancé de deux mois la période de paiement des impôts. C'est vrai que ce faisant, nous corrigeons peut-être une lacune qui existait. Mais, au cours des dernières années, nous avons diminué régulièrement la période de versement des impôts pour les corporations et j'espère que dans un avenir prochain, nous continuerons dans cette voie-là.

J'aurais espéré que nos honorables amis, au lieu de nous reprocher d'avoir posé un geste concret comme celui-là, auraient au moins pu apprécier le fait que nous avons fait un pas dans la bonne direction.

Évidemment, je ne suis pas heureux du fait que les contribuables aient à payer 5 p. 100 d'impôts de plus. Seulement, je pense que les contribuables canadiens sont heureux et apprécient le fait que la situation au Canada est meilleure que celle qui prévaut aux États-Unis et encore bien meilleure que celle des contribuables d'Angleterre, qui sont dirigés par un parti socialiste.

A mon avis, monsieur le président, il faut regarder les choses en perspective, et si nous sommes responsables, nous devons être capables d'expliquer aux contribuables canadiens qu'ils doivent payer leur part, qu'ils devraient être heureux de le faire, parce que nous n'avons jamais connu une aussi longue période de prospérité dans notre pays, et il me semble que le gouvernement doit prendre les dispositions nécessaires pour maintenir cette prospérité.